

ANNONCES OFFICIELLES - FINISTÈRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PLEYBEN-CHÂTEAULIN-PORZAY

MARCHÉ DE TRAVAUX

Accord-cadre à bons de commandes (travaux)

Renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées

et du réseau de distribution d'eau potable

rue de l'Avenir et rue de Traverse, à Pleyben

Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, 29190 Pleyben.

Type et numéro national d'identification : SIRET 200 067 247 00011.

Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication.

Moyen d'accès aux documents de consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/entreprise>

Identifiant interne de la consultation : MAPAVOIRIECCPCP2024.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Contact : service juridique, tél. 02 98 10 36 36.

E-mail : servicejuridique@sdef.fr**Section 3 : procédure.**

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : lettre de candidature et d'habilitation (DC1 ou forme libre) ; copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1 ou forme libre) ; renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-1 à 11 du Code du travail (DC1 ou forme libre) ; documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC2 ou forme libre). Capacités économiques et financières : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Capacités techniques et professionnelles : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin) ; déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants.

L'acheteur précise qu'il accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières, d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 09/12/2024 à 17 h. Présentation des offres par catalogue électronique : interdite. Réduction du nombre de candidats : non. Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui. Pas de négociation prévue. L'acheteur exige la présentation de variantes : non. Identification de la catégorie d'acheteur intervenant : collectivité territoriale. Critères d'attribution :

Les critères intervenant pour l'agrément des candidatures sont :

- Garanties et capacités techniques et financières.
- Références professionnelles. Les offres devront être conformes aux prescriptions du CCTP. Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4 du Code de la commande publique, ainsi qu'aux articles R.2152-6 et R.2152-7 du CCP concernant l'application des critères de pondération. Sur la base de critères ci-dessous énoncés, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par le pouvoir adjudicateur. Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Critère 1 : le prix de l'offre, 40 %.

Critère 2 : la valeur technique de l'offre, 60 %.

Section 4 : identification du marché.

Référence du marché : MAPAVOIRIECCPCP2024.

Type de marché : travaux.

Intitulé du marché : travaux de renouvellement du réseau des eaux usées et du réseau de distribution d'eau potable, rue de Traverse, rue de l'Avenir, Pleyben.

Lieu principal d'exécution du marché : Pleyben.

L'exécution du marché débutera à l'émission de l'ordre de service de démarrage. Le présent marché est conclu pour une durée maximale de 13 semaines à compter de la date de la notification, comprenant : 3 semaines de préparation maximum ; 10 semaines d'exécution des prestations maximum.

Le délai de réalisation du marché est indiqué par le candidat dans l'acte d'engagement. En plus d'avoir renseigné le délai dans l'acte d'engagement, le candidat devra renseigner précisément le délai d'exécution des prestations via un planning prévisionnel qui prévoira l'exécution des travaux en semaines. Il peut proposer un délai plus court. La date indicative de commencement des travaux est janvier 2025.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots.

Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires.

Autres informations complémentaires : le suivi administratif et technique du marché est assuré par le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (ci-après dénommé le SDEF) dans le cadre d'une convention signée le 29/04/2022 entre le SDEF et la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay. La présente consultation est lancée suivant une procédure adaptée telle que définie aux articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

Date d'envoi à la publication : 08/11/2024.

Châteaulin

VILLE VERTE ET VIVANTE

MARCHÉ DE TRAVAUX

Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : mairie de Châteaulin (29150).

Type et numéro national d'identification : SIRET 212 900 260 00010.

Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication.

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

Identifiant interne de la consultation : 2024-T-006.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Contact : M. Le Gall.

Section 3 : procédure.

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.

Capacités économiques et financières - conditions/moyens de preuve : voir RC.

Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : voir RC.

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : 03/12/2024, à 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : travaux de réfection de l'étanchéité du gymnase Hervé-Mao.

Code CPV principal : 45261900.

Type de marché : travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : Châteaulin.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots.

Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : oui.

Détails sur la visite :

Prise de rdv à servicebat@chateaulin.fr et services-techniques@chateaulin.fr

Autres informations complémentaires : travaux à réaliser en juillet 2025.

COMMUNE DE PLOUHINEC

MARCHÉ DE SERVICES

Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : mairie de Plouhinec (29780).

Type et numéro national d'identification : SIRET 212 901 979 00121.

Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication.

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-08.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Adresse mail du contact : ludovic.gourret@plouhinec.bzh**Section 3 : procédure.**

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.

Capacités économiques et financières - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.

Technique d'achat : accord-cadre.

Date et heure limites de réception des plis : lundi 09/12/2024, 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : nettoyage des locaux.

Code CPV principal : 90910000-9.

Type de marché : services.

Description succincte du marché : le présent marché a pour objet le nettoyage des locaux de la ville de Plouhinec.

Lieu principal d'exécution du marché : mairie de Plouhinec, 2 bis, rue Général-de-Gaulle, 29780 Plouhinec.

Durée du marché : les délais de préparation de l'exécution des travaux sont fixés dans l'acte d'engagement.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots.

Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : oui.

COMMUNE DE PLOUHINEC

MARCHÉ DE SERVICES

Section 1 : identification de l'acheteur.

Nom complet de l'acheteur : mairie de Plouhinec (29780).

Type et numéro national d'identification : SIRET 212 901 979 00121.

Groupement de commandes : non.

Section 2 : communication.

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-09.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Adresse mail du contact : ludovic.gourret@plouhinec.bzh**Section 3 : procédure.**

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.

Capacités économiques et financières - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.

Capacités techniques et professionnelles - conditions/moyens de preuve : voir le règlement de la consultation.

Technique d'achat : accord-cadre.

Date et heure limites de réception des plis : lundi 09/12/2024, 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Section 4 : identification du marché.

Intitulé du marché : fauchage et élagage.

Code CPV principal : 45111220-6.

Type de marché : services.

Description succincte du marché : le présent marché a pour objet le fauchage et l'élagage de la ville de Plouhinec.

Lieu principal d'exécution du marché : mairie de Plouhinec, 2 bis, rue Général-de-Gaulle, 29780 Plouhinec.

Durée du marché : les délais de préparation de l'exécution des travaux sont fixés dans l'acte d'engagement.

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Section 5 : lots.

Marché alloti : non.

Section 6 : informations complémentaires.

Visite obligatoire : non.

Avis administratifs

VILLE DE QUIMPER

AVIS

Modification n° 1 du plan local d'urbanisme

Par arrêté du 24 septembre 2024, Mme la Maire de Quimper a procédé à l'engagement d'une procédure de modification de droit commun n° 1 du PLU de la ville de Quimper.

L'objet de cette procédure porte sur les différents documents du PLU : report dans le rapport de présentation des indicateurs d'évaluation du PLU, modifications des orientations d'aménagement et de programmation, quelques corrections à la liste des emplacements réservés et au règlement écrit, ajout de quelques bâtiments étoilés et mise à jour des annexes du PLU.

Un dossier de consultation sera mis à la disposition du public à la mairie de Quimper (Direction de la stratégie urbaine et de l'habitat, service urbanisme, 49, rue de la Providence), aux jours et heures habituels d'ouverture.

Enquêtes publiques

COMMUNE DE MELGVEN

MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal n° 2024/09 du 2 octobre 2024, la maire de la commune de Melgven a ordonné l'ouverture d'une enquête publique qui aura pour objet la modification n° 1 du plan local d'urbanisme, afin de créer une zone UL sur l'emprise de l'ancien camping classé actuellement pour partie en zone 1 AUhb et en zone UE. M. Paul Galan a été désigné commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera à la mairie, du jeudi 07/11/2024, à 9 h, au vendredi 22/11/2024, à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consultées dans le dossier d'enquête déposé en mairie, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les observations des habitants et des intéressés, aux dates et horaires suivants : jeudi 07/11/2024, de 9 h à 12 h ; samedi 16/11/2024, de 9 h à 12 h ; vendredi 22/11/2024, de 13 h 30 à 17 h.

Toute observation pourra être consignée sur un registre déposé en mairie, par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, 4, place de l'Église, 29140 Melgven, ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@melgven.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

La maire, Catherine ESVANT



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification n° 2 du plan local d'urbanisme

de la commune de Plougonvelin

Par arrêté du 1^{er} octobre 2024, le président de la Communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de la modification n° 2 du PLU de la commune de Plougonvelin qui se déroulera du vendredi 08/11/2024 (9 h), au lundi 09/12/2024 (17 h) inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Cette modification n° 2 du PLU entraînera des adaptations dans différentes pièces du dossier de PLU en vigueur, et visera notamment à ouvrir à l'urbanisation partielle de la zone 2AUh de Kerjérôme au niveau de plusieurs parcelles cadastrales, reclasser la zone 2AUh du Perzel en zone NI pour constituer une coulée verte et reclassement de la zone 2AUI en zone N, mettre à jour les emplacements réservés, mettre à jour les orientations d'aménagement et de programmation, réviser la répartition et le pourcentage de production de logements sociaux dans certains secteurs, réviser le classement des bâtis patrimoniaux pour tenir compte de l'inventaire de terrain réalisé au niveau de la commune en 2021, étudier le reclassement des parties de la zone AUh et Uh de Bertheaume au nord de la rue de la Colonie en zone N, ajuster le périmètre de centralité commerciale...

Le dossier d'enquête comprendra une notice justifiant toutes les adaptations citées ci-dessus, une évaluation environnementale et des pièces de procédure. M. Bruno Bouguen a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rennes. Le siège de l'enquête est situé à la mairie de Plougonvelin, rue des Martyrs, 29217 Plougonvelin. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront mis à la disposition du public à la mairie de Plougonvelin, rue des Martyrs, 29217 Plougonvelin, lundi, mardi, jeudi, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; mercredi, de 8 h 30 à 11 h 45 ; vendredi, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi (1^{er} et 3^e du mois uniquement), de 9 h à 11 h 45, et à la Communauté de communes du Pays d'Iroise, ZA de Kerdrioual, 29290 Lanrivaroé, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (vendredi, 16 h 30). Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions sur le registre d'enquête, en mairie de Plougonvelin, ou sur celui situé à la CCPI. Le public pourra également adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur par :

- Courrier postal : CCPI, ZA de Kerdrioual, 29290 Lanrivaroé, en précisant la mention "enquête publique relative à la modification n° 2 du PLU de Plougonvelin" et "à l'attention du commissaire enquêteur".

- Par courrier électronique : enquete-mplu2-plougonvelin@democratie-active.fr et par registre dématérialisé, <https://www.democratie-active.fr/enquete-mplu2-plougonvelin/>

Le commissaire enquêteur assurera 4 permanences et recevra le public vendredi 08/11/2024, de 9 h à 11 h 45, mairie de Plougonvelin ; jeudi 28/11/2024, de 13 h 30 à 17 h, mairie de Plougonvelin ; jeudi 05/12/2024, de 8 h 30 à 12 h, siège CCPI à Lanrivaroé, et lundi 09/12/2024, de 13 h 30 à 17 h, mairie de Plougonvelin.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en s'adressant à la CCPI dès affichage du présent arrêté ou obtenir des informations auprès de M. le Président de la CCPI, responsable du projet d'enquête publique. Les informations relatives à l'enquête publique de la modification n° 2 du PLU de la commune de Plougonvelin peuvent également être consultées sur les sites internet de la CCPI, pays-iroise.bzh, et de Plougonvelin, plougonvelin.fr

Après l'enquête publique, la modification n° 2 du PLU de Plougonvelin pourra éventuellement être modifiée pour tenir compte des observations du public, des avis des personnes publiques associées qui ont été joints au dossier d'enquête, ainsi que du rapport, de l'avis et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du conseil communautaire.



Le portail des marchés publics en Bretagne

viamédia

02 98 33 74 44

www.bretagne-marchespublics.com